

COMMISSION LOCALE DE L'EAU SAGE « AISNE VESLE SUIPPE »

Compte-rendu de la 28^{ème} réunion de la CLE

Lundi 08 avril 2024 au pôle territorial Champagne Vesle

18 rue du Moutier, 51390 Gueux

Ordre du jour :

1. Présentation du rapport d'activités de la CLE 2023
2. Election d'un vice-président représentant du département des Ardennes
3. Axes de travail pour l'année 2024

Documents :

1. Diaporama PowerPoint – présentation_CLE_28.ppt

Présence des membres de la CLE :

COLLEGE 1 : Représentants nommés des collectivités territoriales et des établissements publics locaux			
Conseil régional des Hauts de France	VANNOBEL	Bernadette	
Conseil régional du Grand-Est	DUCHENE	Annie	
Conseil départemental de l'Aisne	CHAMPENOIS	Françoise	
Conseil départemental des Ardennes	AVERLY	Renaud	Excusé
Conseil départemental de la Marne	SALMON	Philippe	Excusé
Communauté de Communes de Val de l'Aisne	BOMBART	Marcel	
Communauté de Communes du Pays Rethélois	BRIOIS	Jean-Marc	X
Communauté de Communes de la Région de Suippes	HERMANT	Jacky	
Communauté de Communes de la Moivre à la Coole	PIGNY	Eric	X
CUGR	BLIN	Francis	X
CUGR	BAILLY	Maryline	X
CUGR	SICRE	Michel	-
CUGR	MARX	Jean	Pouvoir M.Blin
CUGR	DROCOURT	Gilles	Excusé
SIABAVES	MARCELLIN	Dominique	Excusé
SIABAVES	RAYAUME	Florian	X
Entente interdépartementale Oise-Aisne	GIRARD	Hervé	X
SIGMAA	GILET	Rémy	
Syndicat des eaux de Beaurieux	LEMEME	Aurélien	
Syndicat des eaux de Fismes	BENNEZON	Vincent	
Parc naturel régional de la Montagne de Reims	BEAUFORT	Arnaud	
Mairie de Hauviné	LECLERCQ	Guy	
Mairie de Juvincourt et Damary	DUCATILLON	Jean-Louis	Pouvoir M.Gilet
Mairie de Villeneuve-sur-Aisne	TIMMERMAN	Philippe	Excusé
Mairie de Saint-Hilaire-au-Temple	BOUTILLIER	Jocelyne	X
Mairie de Suippes	COLLART	François	
Mairie de Sept-Saulx	CHAUMET	Valérie	Excusé

COLLEGE 2 : Représentants des usagers, propriétaires riverains, organisations professionnelles et associations			
Chambre d'agriculture de l'Aisne			
Chambre d'agriculture de la Marne			
Chambre d'agriculture des Ardennes			
Chambre de commerce et d'industrie de la Marne			
Chambre de commerce et d'industrie de l'Aisne	JACOB	Olivier	X
Fédération départementale de la Marne de la pêche et de la protection des milieux aquatiques			
Fédération départementale de l'Aisne de la pêche et de la protection des milieux aquatiques	LANTSOGHT	Gilbert	X
UNICEM Hauts-de-France			

Comité interprofessionnel du vin de Champagne			
Association Marne Nature Environnement	PERARD	Frédéric	X
Syndicat interprofessionnel des entreprises de services d'eau et d'assainissement	COTTON	Frédéric	X
UFC – QUE CHOISIR	ABBADIE	Jean-Marie	X
Union des sylviculteurs de la Marne			

COLLEGE 3 : Représentants de l'Etat et de ses établissements publics			
Préfet coordonnateur de bassin			
Préfet de la Marne	COLIN	Florent	X
Préfet de l'Aisne			
Préfet des Ardennes			
Agence de l'eau Seine-Normandie	NOWAK	Jules	X
DDT51			
DREAL Grand-Est			
DREAL Hauts-de-France			
DRAAF Grand-Est			
ARS Grand-Est			
Mission inter services de l'eau et de la nature			
Mission inter services de l'eau de l'Aisne			
Office français de la biodiversité			
DRIEAT Ile-de-France	SCHLOSSER	Joël	X
CRPF Champagne-Ardenne			

Monsieur Blin, président de la CLE, a introduit la réunion, en remerciant les participants et membres du SIABAVES présent ce jour.

1. Présentation du rapport d'activités de la CLE 2023

Le rapport d'activités de la CLE de l'année 2023 a été présenté ainsi que les axes de travail pour l'année 2024.

Le rapport fait la synthèse de l'animation de la CLE durant l'année passée ; soit l'animation de la CLE et des réunions, les avis rendus par le bureau pour les dossiers Loi sur l'Eau, l'analyse de la compatibilité du SAGE Aisne Vesle Suippe avec le SDAGE Seine-Normandie par l'intermédiaire des dispositions du SAGE AVS.

Les actions réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE AVS ont aussi été présentées (ajout de stations de suivi au réseau national ONDE pour le suivi des assecs, réalisation de bilans sur la qualité des cours d'eau, etc.).

La CLE valide ce rapport d'activités 2023.

2. Election d'un vice-président représentant du département de l'Aisne

N'ayant pas de candidat potentiel au poste de vice-président et n'ayant pas le quorum, l'élection n'a pas pu avoir lieu et est reportée à une prochaine réunion de CLE.

3. Axes de travail pour l'année 2024

Les axes de travail pour l'année 2024 concernent la modification de la composition de la CLE, la mise en place d'un comité thématique sur les prélèvements en eau potable, la continuité du travail d'analyse de compatibilité SAGE AVS – SDAGE Seine-Normandie et la poursuite des avis rendus par le bureau de CLE. Les actions en lien avec la compatibilité du SAGE avec le SDAGE seront poursuivies.

Interventions

Messieurs Colin et Nowak prennent la parole concernant la modification/révision du SAGE en accord avec le décret SAGE, actuellement en consultation.

Une modification du SAGE n'aurait pas d'impact sur les autres usagers, une révision aurait un impact sur les autres usagers.

L'intégration de la gestion collective de l'eau et des prélèvements dans le PAGD est un axe de réflexion. Il se pose la question d'intégrer un représentant des SCOT des établissements publics dans la CLE. La réflexion sur l'intégration d'une cartographie précise des zones humides dans les SCOT et PLUi est toujours en cours.

Aujourd'hui, les nouvelles règles et dispositions du SAGE écrites à la suite de la suite de la potentielle adoption du décret.

Monsieur Blin, président de la CLE clôture la séance.

Les documents du décret SAGE sont disponibles via ce lien :

<https://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/projet-de-decret-relatif-aux-schemas-d-amenagement-a2999.html>